

Jean Dufourcq*

PENSER LA FRANCE AU XXI^o SIÈCLE

La France est-elle suffisamment préparée aux grands enjeux collectifs du XXI^o siècle, la révolution démographique, le défi écologique, le grand bazar des marchés globalisés ? Va-t-elle savoir anticiper ces changements annoncés du monde et se replacer au cœur du jeu des pouvoirs et des puissances du XXI^o siècle ? Ou au contraire va-t-elle continuer d'y résister en tentant de ralentir ces évolutions pour profiter le plus longtemps possible avec quelques autres des avantages stratégiques acquis au cours des siècles précédents ? Question à l'évidence d'actualité en ces temps de réforme.

Pourtant ne serait-elle pas condamnée de facto à l'impuissance puisqu'elle ne compte plus désormais que pour un pourcent de la population de la planète et 4 % de son chiffre d'affaires et que ces paramètres vont se dégrader ? Aura-t-elle encore les moyens d'une posture spécifique ? A-t-elle d'ailleurs toujours une vision qui la caractérise à offrir à ses partenaires comme contribution à l'avenir ? Et pourra-t-elle continuer à exercer ce magistère particulier qui lui a assez bien réussi au cours des siècles précédents mais qui semble se déliter rapidement dans les temps actuels ?

Des interrogations aujourd'hui sans vraie réponse car l'Histoire n'est pas écrite à l'avance même si elle n'oublie jamais de se continuer¹. Alors que faire ? Penser la France au XXI^o siècle, ses atouts, ses réalisations, ses pesanteurs. Penser sa capacité à exister comme un acteur capable de garder entre ses mains les principales clés de son destin et les moyens de peser tant soit peu sur l'organisation du monde. Evaluer sa liberté d'action. Passer sa

* Directeur de recherche au CEREM à l'Ecole militaire (Paris). Officier général de marine en deuxième section, ancien de la DEG, du CAP, de l'IHEDN à Paris, de la RP.U.E à Bruxelles ; directeur de l'équipe de recherche du collège de l'OTAN à Rome jusqu'à l'été 2007.

capacité d'adaptation et son esprit de décision au filtre des réalités prévisibles d'une planète en profonde mutation. Autant d'exercices nécessaires auxquels le 34ème numéro d'AGIR tente de pourvoir tant bien que mal. Les différentes contributions présentées révèlent le profil contrasté et ambivalent de la France, grande puissance moyenne, pays charnière, cap atlantique du continent eurasiatique, l'une des authentiques nations du monde occidental et l'un des acteurs engagés dans la structuration du monde actuel. Mais un monde qui ne compte pas vraiment sur elle.

Parmi les raisons d'être confiant, il y a le volontarisme de la France, base de sa capacité de rebond avérée après de grands chocs ; il y a sa triple nature stratégique ineffaçable qui la positionne naturellement au cœur de la planète globalisée. Elles permettent d'oser penser la France comme un véritable acteur du XXI^e siècle.

Que faire du volontarisme ?

Le volontarisme fait parti du « paquetage stratégique » français. Il a été fort utile au début du XIX^e siècle, à l'époque où la France, forte de son passé républicain et sûre de son rayonnement politique, pouvait exercer un certain magistère stratégique en Europe et au large. Il a été décisif pour tenir coûte que coûte comme l'ont démontré Joffre, Clémenceau, Foch au début du XX^e siècle. Puis ce fût à De Gaulle d'incarner à lui tout seul ou presque cette qualité française, dans un sursaut de lucidité et d'orgueil dont la France a pu tirer grand parti à la fin de la deuxième guerre mondiale. Puis en soldant l'ère coloniale et en dotant la France d'une personnalité nucléaire, il l'a fait rentrer dans la modernité stratégique. On lui doit l'essentiel des atouts sur lesquels la France a pu asseoir son autorité stratégique pendant cinquante ans.

Nous sommes les héritiers gâtés de cet héritage stratégique constitué hardiment par ces grands hommes placés dans de difficiles circonstances et qui ont su allier perspicacité et détermination². Après la guerre froide dont nous sommes sortis depuis maintenant quinze ans, nous utilisons toujours ce logiciel stratégique particulier qui fait une large place à une forme de volontarisme studieux. Pourtant les circonstances ont bien changé, le monde s'est rempli et notre volonté stratégique qui pré-supposait une malléabilité de notre environnement et une complaisance de nos partenaires se heurte à de nouvelles réalités dérangeantes.

Car force est de constater que malgré nos efforts, dispersés comme trop souvent, notre voix porte moins loin qu'hier et que nos idées manquent d'originalité et de force. Et ceci n'est pas seulement dû à cette fragilité intérieure persistante qui nous prive d'une autorité extérieure nécessaire ; il

s'agit plutôt de la qualité et de la pertinence de nos propositions qui font question. Ainsi en va-t-il par exemple de ce que nous appelons l'Europe de la Défense, dont nous portons aujourd'hui bien seuls la nécessité au nom d'une vision commune de l'avenir qui vaudrait mandat de nos voisins. Ainsi plus récemment encore du projet d'Union méditerranéenne dont nous avons eu l'intuition mais que nous avons avancé sans beaucoup de consultations préalables au nom des riverains concernés. Ces deux entreprises sont à l'évidence intelligentes, utiles et souhaitables pour le bénéfice général ; mais cela ne suffit pas ou plus. Chacun peut observer que notre capacité à convaincre et à entraîner s'était effritée alors même que notre capacité de résistance au déterminisme ambiant se relativisait. Il suffit d'observer notre retour larvé dans une OTAN désarticulée pour viabiliser l'Europe de la défense et la réintégration discrète de notre projet méditerranéen dans un processus de Barcelone décomposé pour en sauver le principe.

La question de l'impuissance relative est de fait posée aujourd'hui crûment. Sujet de l'histoire il n'y a pas si longtemps quand sa population comptait parmi les plus importantes des pays développés, la France peut sembler désormais condamnée à subir des évolutions du monde élaborées ailleurs. Cette suspicion lancinante hante notre démarche européenne depuis les origines ; c'est elle qui a contribué au rejet du traité constitutionnel en 2005. Pour la France, en effet, comme pour ses grands partenaires, la construction européenne se présentait il y a cinquante ans comme la seule réponse possible aux tragédies des siècles précédents ; la seule voie qui s'offrait était donc celle de la réconciliation complète, irréversible, et une communauté de destin et d'intérêts, définitive, sans réserves. Mais comme souvent dans les affaires européennes, derrière cette réponse globale et ambitieuse apportée aux problèmes d'hier se cachait aussi le pari implicite fait par chacun des acteurs que la construction en cours n'altérerait pas sa personnalité stratégique. Plus encore, que cette construction collective finirait bien par prendre la forme de sa propre construction étatique, fédérale pour les uns, régionaliste pour d'autres mais nationale pour la France. Et la France n'a jamais manqué d'utiliser consciemment ou inconsciemment la construction européenne comme le tremplin, le porte-voix et l'amplificateur de sa propre conception de l'ordre continental et comme le vecteur préférentiel de son modèle de puissance. Il en est allé de même dans des modalités différentes pour la République fédérale allemande ou le Royaume uni de Grande-Bretagne. Or c'est de moins en moins possible aujourd'hui ; ce pari implicite est en passe d'être perdu et l'impuissance politique pourrait guetter la France comme la plupart de ses grands partenaires européens s'ils persistaient dans cette voie³. La consolidation européenne de modèles antagonistes est

impossible ; l'intégration politique par fusion des peuples qui ne s'est pas réalisée relevait sans doute de l'utopie, la définition d'une union d'Etats nations a trouvé ses limites. Le vouloir se heurte au pouvoir.

Aujourd'hui, le volontarisme français doit bien s'accommoder des réalités du XXI^e siècle en Europe comme dans le monde. Avant tout, les nouvelles masses humaines induisent une complexité planétaire qui se traduit par ces grands enjeux évoqués en commençant cette réflexion. Une nouvelle géopolitique et une nouvelle géoéconomie se profilent dans ce monde plus plein, plus dense, qu'il n'a jamais été. Et ceci qui est d'une grande conséquence sur les grands équilibres doit modifier notre façon de penser l'avenir de la France, en Europe et dans le monde mais sans renoncer à nos ambitions.

La loi du nombre

Elle s'impose à tous, d'évidence, et surtout à tous les pays qui, comme la France, l'ont pratiquée à un moment de leur histoire pour tirer un parti de puissance et d'influence de leur poids démographique ou plutôt de leur supériorité démographique sur leurs voisins. La France qui, il y a un siècle figurait dans les dix pays les plus peuplés de la planète ne sera plus en 2050 que l'un des pays, certes les plus peuplés, d'un ensemble européen qui aura atteint un plateau démographique le plaçant au modeste niveau hiérarchique de 6 à 7 % de la population mondiale. A la même époque, il est probable qu'elle aura quitté le club des dix premières économies mondiales où elle figure aujourd'hui encore à la 6^{ème} place dans un peloton qui se tient et dans lequel on rencontre aussi le Royaume Uni et l'Italie. En réalité, comme on le sait ce n'est pas la France qui diminue mais le monde qui grandit et, en remplissant la planète, relativise la France. Cette simple observation sur la part de plus en plus étroite du fait français dans l'humanité du XXI^e siècle invite dès aujourd'hui à prendre conscience d'une spécificité fragilisée, d'un exceptionnalisme vécu comme fondateur d'une identité, mais qui semble de plus en plus menacé de dilution.

Et cette loi d'airain du nombre et du développement lance un défi à l'imagination, à la réactivité et à l'intelligence de nos concitoyens qui vont devoir collectivement définir le modèle de société adaptée à cette position nouvelle de puissance moyenne intégrée dans l'échiquier mondial. On ne sait encore comment notre société structurellement vieillissante va assimiler ce phénomène prévisible au plan comptable. On peut déjà observer un fatalisme qui se traduit par une certaine tendance à l'évaporation du lien social collectif, de la cohésion nationale et l'évasion dans un individualisme égoïste qui fait peu de place à la préservation d'un modèle collectif solidaire et sécurisé. Faute de pouvoir échapper au remplissage du monde et

à sa densification hors du champ occidental, la France peut être tentée par une forme de retraite politique, économique et sociale dans une structure pilotée par le plus dynamique de ses alliés du monde atlantique, en l'occurrence son parrain américain. Les tentations de repli sont réelles et ce désenchantement a fait l'objet d'analyses cliniques éloquentes⁴.

On sent pourtant qu'un tel scénario somme toute logique n'est pas tout à fait pertinent. C'est qu'il néglige au moins deux des caractéristiques de la société française, sa tradition colbertiste et son engagement altruiste. Ces deux domaines restent des moteurs forts du dynamisme français que les lois de la démographie n'affectent pas ou peu.

Au titre du colbertisme, on trouve une capacité maintenue à maîtriser des grands systèmes industriels complexes, ceux dont les Etats ont besoin pour leurs grandes réalisations, cette tradition des maîtres de forge particulièrement utile dans les périodes de développement intensif de la planète, dans cette révolution industrielle que connaît en particulier l'Asie. L'illustration en est dans deux domaines de compétitivité maintenue et même en plein développement, les moyens de transports terrestres, aériens et spatiaux (automobiles, TGV, Airbus, Ariane) et la production électronucléaire (EDF, Alstom, Areva). Cette dynamique industrielle, désormais partagée avec des voisins européens dans de grands systèmes industriels intégrés est particulièrement en phase avec les grands chantiers d'équipements de zones à fort développement démographique, notamment en Asie. A l'heure où une partie du vieux monde développé se concentre sur les services financiers et l'économie de la connaissance, la capacité maintenue et même consolidée de la France à jouer un rôle d'opérateur industriel au XXI^e siècle est une indication précieuse de la place et du rôle qu'elle peut jouer dans une société mondiale dont la vitalité explose partout.

Au titre de son engagement altruiste, on trouve aujourd'hui un souci humanitaire et une recherche du bien commun universel qui ne se démentent pas et qui jettent au loin des générations de jeunes Français attentifs au monde et à ses défis. Cette attention maintenue aux questions de la planète et de son développement contient en germe les racines d'une capacité à comprendre les évolutions en cours et à permettre à la France d'adapter son fonctionnement aux besoins du monde. La réflexion sur le développement durable qui a fait son entrée récente dans la philosophie politique du pays en est un héritage direct et positif qui va lui permettre de participer de façon active aux travaux généraux de recomposition des équilibres de la planète. Appuyées sur ces deux domaines à la dynamique entretenue, il y a de la place pour d'ambitieuses stratégies capables de maintenir la France dans le peloton des pays engagés dans la gestion des

grands défis de la planète. De telles postures peuvent à elles seules justifier la préservation des atouts stratégiques hérités du passé et dont la France bénéficie toujours au Conseil de sécurité des Nations unies ou encore via la francophonie et le G7.

Il reste que la planète a vu sa population tripler depuis que le général de Gaulle dessinait les contours de la posture stratégique de la France dans les années 1960 et qu'elle va encore augmenter d'un quart avant que de culminer à 8 milliards d'habitants vers 2060. Ces réalités doivent être mieux intégrées dans une planification stratégique de moyen terme.

Car il faut maintenant que la France d'aujourd'hui redéfinisse sa place, son rôle dans cette nouvelle société des hommes dont le centre de gravité n'est plus dans le monde occidental mais, bien loin d'ici, en Asie. La loi du nombre est implacable, même si elle ne dessine pas une carte exacte et stable du pouvoir et des puissances. A la France de savoir s'y tailler une place à sa mesure et de valoriser ses atouts qui sont avant tout dans la qualité de ses hommes dont il faut entretenir le niveau de formation, l'ambition, l'altruisme et la volonté. Mais un autre atout, et non des moindres, patiemment assemblé pendant un millénaire, réside dans la valorisation méthodique d'une position géopolitique unique en Europe, qui a fait dans les siècles passés de la France un pays pivot du développement européen.

La triple personnalité de la France

De Gaulle aimait parler de l'Europe « de l'Atlantique à l'Oural ». A une extrémité la Russie, à l'autre, la France, sorte de dipôle stratégique encadrant une masse continentale instable. Cette vision stratégique a vécu, même si la mondialisation ne saurait modifier la Géographie ni invalider l'Histoire. Toutes deux ont façonné la personnalité stratégique de la France et mis en évidence sa nature de pays charnière, extrémité occidentale de la masse continentale européenne, presque île de l'archipel européen baignée par la mer du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée. Cette réalité géographique qui caractérise la France détermine l'équation stratégique française et ses trois grandes variables, la continentale, la méditerranéenne, et la mondiale que symbolise l'Atlantique. Chacune de ces variables détermine un axe de priorité pour la France. C'est ainsi que l'on peut parler de la triple personnalité française ; aucune de ces trois dimensions ne contient en totalité la France comme aucune stratégie française ne peut rester muette ou infirme à l'égard d'une de ces trois dimensions⁵. C'est la richesse de la France, héritée de sa géopolitique, d'être un acteur légitime dans ces trois dimensions.

Ceci posé, on devine que penser la France au XXI^e siècle, c'est combiner des stratégies emboîtées dans ces trois directions et en articuler soigneusement les effets.

L'axe continental Ouest-Est est aujourd'hui mieux organisé que jamais par la construction européenne qui arrime ensemble France et Allemagne et organise autour d'eux le puzzle européen de façon conséquente. On peut estimer qu'avec le Traité de Lisbonne les Européens sont arrivés à un degré d'intégration politique, économique et sociale qui convient au plus grand nombre et qui permet d'aborder le siècle avec des instruments collectifs à l'efficacité suffisante pour jouer un rôle conséquent dans le concert mondial. Premier marché intégré de la planète, l'Union européenne à 27, et bientôt 30, va compter de plus en plus politiquement dans les affaires du monde. Mais la France doit encore contribuer à consolider son pouvoir stable dans quelques directions décisives pour lesquelles son avis sera déterminant : le choix des grands représentants de l'Union qui l'incarneront à partir de 2009 environ ; la clarification des frontières orientales de l'Europe dont dépend son format à venir ; et le degré de sa capacité d'action extérieure autonome. Dans ces trois domaines, le poids de la France sera déterminant dans les choix collectifs à faire. Il faut que, les faisant, elle restaure non seulement sa crédibilité entamée par le référendum de 2005, mais aussi sa marge de manœuvre pour garder des degrés de liberté suffisants dans l'Union et ailleurs.

Sur le choix des dirigeants, le président de l'Union, son haut représentant et le président de la Commission, l'intérêt de moyen terme doit primer sur les tactiques immédiates. La communauté européenne de destin et d'intérêt énoncée d'abord par Français et Allemands et endossée par tous les pays d'Europe doit recruter les dirigeants les plus convaincus et les plus efficaces. On attend que des Français se lèvent pour exercer ces responsabilités. L'autorité française leur est liée.

La question des frontières orientales de l'Europe est une autre affaire centrale dont la France possède une des clés. Du résultat qui n'est pas écrit des négociations d'adhésion de la Turquie, dépend le profil stratégique, limité et compact d'un côté (une Europe de type familial à 30 environ sans la Turquie) ou ouvert et divers de l'autre (une Europe club à 40 et plus débordant largement sur l'Asie et le Caucase et même le Proche-Orient)⁶. Suspendue en finale à un référendum français, le format à venir de l'Union européenne aura une valeur déterminante sur la jonction Europe-Asie et sur la nature de la relation qu'entretiendra la fédération de Russie avec son « étranger proche » à l'Ouest. Une partie de la stabilité du monde au XXI^e siècle se jouera dans ce raccordement.

Le dernier point sensible est lié à la question de l'autonomie d'action extérieure de l'Union européenne ; il est lié à la capacité de la politique extérieure de l'Union à s'appuyer sur des moyens militaires autonomes et des forces crédibles, agissant hors de la tutelle opérationnelle que les Etats-Unis exercent sur l'Europe via l'OTAN. Au moment où bien de nos partenaires européens hésitent sur la conduite à tenir vis-à-vis du maintien d'un effort de défense significatif et sont tentés par le confort de la réassurance américaine, l'attitude de la France à l'égard de l'OTAN pourrait être décisive. Or la lucidité et la vision de long terme invitent à envisager comme plausible l'hypothèse d'un affaïssement de la capacité militaire des Etats-Unis tout comme la péremption de l'OTAN, organisation dont la flexibilité touche maintenant aux limites. La surchauffe stratégique actuelle de l'alliance sous conduite américaine est le signe d'un déclin probable. Ici comme dans les autres domaines, la position de la France sera pour ses partenaires déterminante et c'est principalement entre voisins proches que les décisions devront être prises pour rendre irréversible la stabilité stratégique retrouvée en Europe continentale. Notre liberté d'action et notre autorité au XXI^e siècle dépendront de notre sens des responsabilités européennes. Ce point doit guider notre réflexion stratégique.

L'axe méditerranéen ensuite. Bien qu'ayant toujours été l'un des espaces structurants de notre action stratégique (songeons seulement à St Louis, à François 1er, à Bonaparte, à Charles X), la priorité méditerranéenne s'était largement estompée au milieu du XX^e siècle après l'affaire de Suez et la décolonisation du Maghreb des années 1960. Elle revient en force maintenant que la consolidation européenne semble acquise avec le Traité de Lisbonne. Elle occupe même le devant de la scène stratégique avec le projet, contesté, d'Union pour la Méditerranée⁷. La réflexion transméditerranéenne qui se développe aujourd'hui vient à point nommé relancer la stratégie euro-méditerranéenne minée par les écueils politiques qui ont bouché la route d'un marché unifié à l'horizon 2010. Ce projet articulé sur des actions concrètes en faveur d'un développement durable et sécurisé est vivement contesté par l'Allemagne fédérale qui s'inquiète de voir la France disposer d'un champ de légitimité et d'action hors du cadre européen et ouvrir de nouveaux espaces de solidarité proche. Cette question de « psychostratégie » est d'importance et peut également englober la dimension africaine sous-jacente de notre politique extérieure. S'il est probable que la France doive replier dans un cadre collectif et global, celui des relations UE/UA l'essentiel de son action extérieure en Afrique, cela est un peu moins vrai s'agissant de la Méditerranée qui fait partie de son identité depuis les Phéniciens fondateurs de Marseille, au même titre que la Baltique fait partie de l'identité allemande depuis la Hanse. Si l'on veut que

la Méditerranée redevienne un carrefour de peuples, de civilisation et de progrès, il faut laisser les riverains s'en occuper en priorité ; c'est à eux qu'il incombe d'assurer au premier chef la viabilité du « continent maritime » qu'ils ont en partage. Ce débat est important si l'on veut que la Méditerranée devienne un laboratoire de la mondialisation au XXI^e siècle comme l'Europe a été le laboratoire du dépassement des nationalismes au XX^e siècle. La partie qui se joue autour du projet d'Union pour la Méditerranée dépasse largement la dispute franco-allemande et doit donc faire l'objet d'une conceptualisation plus poussée et dans un cadre plus large que celui d'une éphémère présidence de l'Union européenne. De façon très directe, penser la France au XXI^e siècle, c'est penser le rôle d'impulsion qu'elle doit jouer en Méditerranée pour consolider ce carrefour de peuples qui est aussi une passerelle de continents dont le déséquilibre va croissant.

L'axe de la présence française au monde pour finir, que symbolise à l'autre bout de l'océan Atlantique la tour de verre de l'ONU à New York. La France au XXI^e siècle ne peut s'affranchir de cette dimension de sa personnalité sans déchoir délibérément. Mais a-t-elle encore les moyens de peser sur la régulation du monde au grand large ? Sans doute si elle sait anticiper les évolutions prévisibles de l'ordre du monde et du système de plus en plus complexe qui le règle⁸. De l'ONU, le bon sens dit qu'il ne peut rester indéfiniment le témoin figé de l'état du monde, de ses principes et de ses rapports de forces de la fin de la deuxième guerre mondiale. Pourquoi la charte de San Francisco aurait-elle des vertus éternelles ? Elle n'est pas descendue du ciel en 1945 comme réponse définitive aux problèmes tragiques rencontrés par la planète au XX^e siècle. Mais commençons déjà par en moderniser la pratique. L'avantage dont la France y dispose au Conseil de sécurité doit aujourd'hui être mutualisé au niveau européen⁹ ; mais c'est toute la représentativité de la planète qui est en jeu et qui nécessite un autre conseil d'administration et des règles modernisées. C'est donc une autre formule plus souple et plus déliée que la France pourrait promouvoir, non l'élargissement ou le clonage méthodique des institutions qui ont permis de stabiliser et de développer le continent européen (OTAN, Commission européenne, Union européenne, ...) mais une autre forme d'assistance sous forme d'ingénierie politico-économique souple permettant l'acclimatation locale des notions encore largement occidentale de droits de l'homme, de démocratie parlementaire, d'économie libérale et d'étatisme souple. La dérégulation totale de structures traditionnelles souvent archaïques au nom d'une modernité dont nous serions porteurs doit être réfrénée. Sans faire du relativisme une méthode de développement, il est sûr que la France pourrait assurer la promotion d'un ordre plus différencié qui laisserait plus de place à des équilibres régionaux. A cet

égard, la question de la prolifération nucléaire telle qu'elle est gérée par l'ONU et avec le ferme soutien de la France conduit à un cercle vicieux stratégique¹⁰ dont la crise iranienne, voire le terrorisme stratégique, sont les enfants monstrueux.

Dans cette perspective, une réflexion générale sur le désarmement lancée, non pas à partir d'une action commune européenne ou euroatlantique pour contrer un supposé réarmement asiatique, mais en cogestion étroite avec les acteurs émergents de la planète, les BRIC¹¹ comme on aime les appeler maintenant, serait d'une grande utilité. En analysant ensemble les besoins de sécurité et les garanties que nécessite leur développement, on pourrait éviter que leurs frustrations couplées à la peur et à l'intransigeance occidentale ne conduisent à une confrontation à mi-siècle. La France pourrait se rapprocher de la Chine et apprendre d'elle comment elle envisage de préserver l'harmonie de son développement et le corrélér avec les réalités et les ambitions occidentales. La France pourrait ainsi prendre la tête d'une action pour éviter que la suspicion mutuelle ne finisse d'envahir les relations internationales sous la pression de pays inquiets refusant de partager leur actuel leadership et faisant de leur légitime souci de sécurité nationale le principe d'organisation du monde. L'expérience française de l'interdépendance choisie doit être valorisée et partagée avec les puissances émergentes.

Courage, confiance et lucidité

C'est à une nouvelle vision de l'avenir de la planète - dans laquelle la France sera forcément moins visible dans le concert du monde à venir - qu'il faut se référer si l'on veut la moderniser. Les cycles démocratiques courts qui sont les nôtres ne nous aident pas dans cette tâche. Alors que les engagements collectifs européens sont déjà perçus comme des contraintes banalisant nos spécificités, qu'en sera-t-il a fortiori des contraintes de la mondialisation ? Pour y faire face, ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui c'est de confiance en nous, de conscience de la valeur intrinsèque de nos atouts humains et géostratégiques, de solidarité et de lucidité pour conduire à bout les nécessaires réformes pour faire face à cette nouvelle donne qui ne nous défavorise pas. Pour cela il faut sans doute réapprendre l'Etat.

Notes :

¹ Sur ces vastes questions explorées depuis 20 ans, voir mes précédentes contributions : « des principes de sécurité » in *Stratégie*; « Le génie de la France demain » in *Défense Nationale* (juillet 1989) ; « la puissance internationale, le cas de la France » in *Dunod/Iris* (1994) ; « Les temps à venir » *Cahier FED n°1 et Athéna n°1* (1996) ; « repères géostratégiques pour l'Europe de demain » in *Commentaire* (1999) ; « la nouvelle oscillation stratégique » in *Défense nationale* (mars 1999) ; « le frein et l'accélérateur » in *Défense nationale* (novembre 1999) ; « pour de nouvelles combinaisons stratégiques » in *Défense nationale* (janvier 2002) ; « le monde qui va » in *AGIR n°16* (2003) ; « vademecum stratégique » in *Défense n°117* (sept/oct 2005) ; « vers l'Europe stratégique » in *Stratégie n°86/87* (2006) ; « les stratégies occidentales à l'épreuve de la globalisation » in *Politique Etrangère* 3/2006. Cette réflexion nouvelle vient les actualiser et les prolonger.

² Et tous ces hommes « furent grands pour l'avoir voulu » précisait De Gaulle.

³ « la puissance européenne, un enjeu de taille » in *Défense nationale* (juin 1997).

⁴ Relevons parmi d'autres deux essais emblématiques : le *Désarroi français* d'Alain Duhamel, Plon (2003) et *la France qui tombe* de Nicolas Baverez, Perrin (2005).

⁵ Voir « à la charnière » in *Politique étrangère* (juin 2002).

⁶ Voir dans la *Revue de l'UE et du marché commun* n°516 mars 2008, mon analyse « Après le traité de Lisbonne, quels objectifs stratégiques pour l'Union européenne ? ».

⁷ Voir dans la revue *Arabies* de janvier 2008 « la valeur ajoutée de l'Union méditerranéenne ».

⁸ Voir « le système du monde » in *AGIR n°28* (2006).

⁹ Alain Lamassoure suggère sa mise à disposition du Conseil européen pendant la présidence française du deuxième semestre 2008.

¹⁰ Voir « le cercle vicieux stratégique » par D. Vernois in *Défense nationale* (Décembre 2003).

¹¹ BRIC acronyme pour Brésil, Russie, Inde et Chine, la moitié émergente de la planète.